

Arrondissement de Pamiers

MAIRIE DE MANSSES**MAI 2021**

Téléphone / Fax : 05 61 68 16 92
Email : mairie.de.mansses@orange.fr
Web : www.mansses.fr

BULLETIN MUNICIPAL

Voilà un peu plus d'une année que cette pandémie a bouleversé nos vies, et la vie de toute la planète ! Qui aurait pensé en mars 2020 que nous serions encore confinés au bout d'une année ? Que l'économie mondiale serait impactée, avec des pays où l'épidémie est hors de contrôle avec des variants encore plus contagieux et dangereux ? Oui, souvent nous avons l'impression de vivre éveillés un cauchemar, ou un mauvais film de science fiction ... Même sans être hypocondriaques, la situation actuelle du covid nous inquiète tous, nous rend soupçonneux, méfiants et même pour certains dépressifs !

Pourtant il faut bien continuer à mener une vie aussi normale que possible! «La peur n'empêche pas de mourir elle empêche de vivre» disait un écrivain égyptien... Sachons donc garder l'espoir, la bonne humeur et la «niaque» pour faire face, rassurer nos proches, et aider ceux qui sont dans une situation bien pire que la nôtre.

Seule la vaccination massive de la population pourra nous permettre de retrouver une vie normale, une vie sociale et festive nécessaire, une vie professionnelle sans craintes, et nous permettre de revoir nos familles, nos amis et nos proches. Je ne saurais trop vous conseiller de faire le choix de la vaccination non seulement pour vous protéger personnellement mais aussi pour agir collectivement contre cette pandémie....

Pour vous faire vacciner, c'est facile !...avec un peu de patience. Vous pouvez :

- Contacter votre médecin traitant (au risque de vous voir attribuer de l'Astra Zeneca)
- Vous inscrire par téléphone ou par internet auprès d'un centre de vaccination:
 - ✓ Le numéro dédié départemental 05 34 140 140
 - ✓ Le numéro dédié national : 0 800 009 110
 - ✓ Le site internet : www.sante.fr

En cherchant dans tous les centres ouverts, on arrive à décrocher un rendez vous rapide avec le vaccin de son choix. Si vous avez des problèmes pour obtenir un rendez vous, n'hésitez pas à solliciter Nadège (ma 2^{ème} adjointe) qui pourra vous aider (06 36 80 40 83)

Plus que jamais nous devons respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, respecter le confinement et le couvre feu quoiqu'il nous en coûte. Rappel : en cas de symptômes, nécessité d'un isolement immédiat et réalisation d'un test dans les plus brefs délais !

Les nouvelles du village sont plutôt calmes avec un printemps jusqu'ici radieux et venteux, et la sécheresse qui impacte durement les agriculteurs. Il a fallu organiser plusieurs opérations de « battues » pour capturer quelques quatre vingt brebis d'un éleveur de la commune qui ne pouvait plus s'en occuper. Depuis le temps, elles avaient pris le goût de la liberté et ont fait longuement courir les bénévoles qui ont fini par toutes les rattraper. Merci à eux pour leur aide précieuse, sinon elles seraient encore en vadrouille !

Même chose pour une vache ensauvagée qui errait dans les coteaux entre Manses et Mirepoix depuis le début du mois de février, elle a enfin été capturée, donc nous pouvons nous balader dans les collines sans crainte de la rencontrer !

Où en sont les travaux sur la commune ?

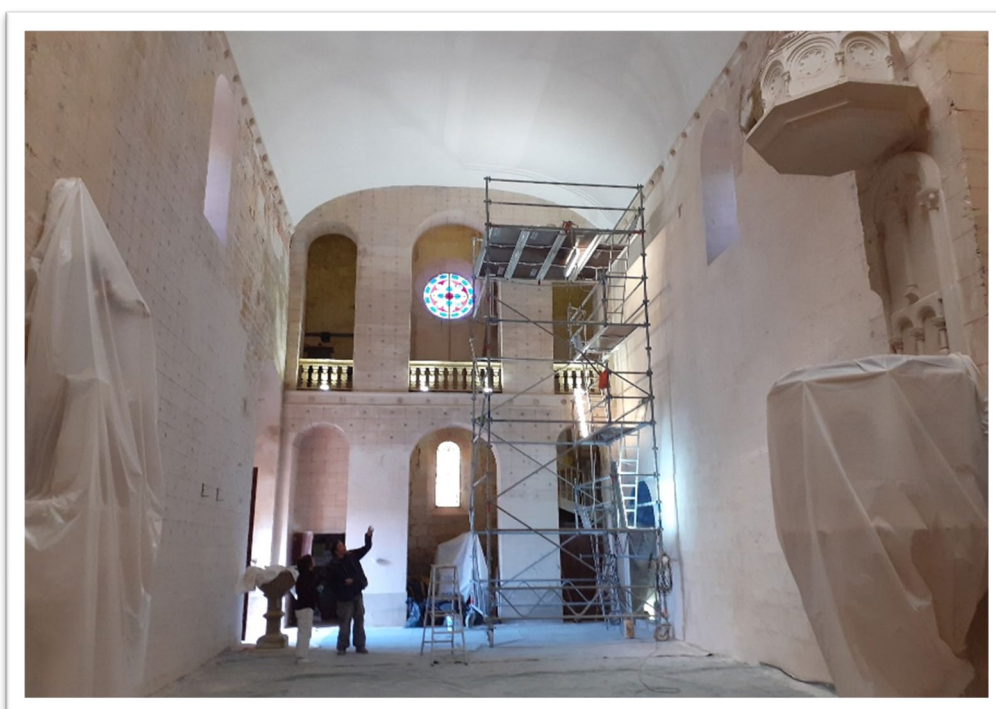
Les travaux de voirie :

Une grosse intervention doit avoir lieu rue de Portes afin d'étanchéifier ce court passage, et de capter les eaux de pluie ; un riverain dont la maison est impactée par des infiltrations attend ces travaux avec impatience.

Les travaux sur chemins ruraux sont exceptionnels car la commune n'est pas obligée de les entretenir..Sauf si leur dégradation peut avoir des conséquences en terme de sécurité :

- Ce qui est le cas pour le chemin au dessus de Bordeneuve : chemin de qui s'était transformé en torrent de boue, lors des fortes pluies de février 2019, ce qui avait raviné fortement la voie communale devant Bordeneuve et menacé d'inonder complètement la maison. Des travers d'eau ont été réalisés, il faut maintenant réaliser un gué en béton armé suffisamment solide pour permettre la canalisation du ruisseau en dehors du chemin
- Ce qui est le cas aussi pour le chemin du Cazal qui monte en Empujal (chemin de Saint Jacques). Après l'aire de retournement et du stockage de bois, le chemin est très raviné et nécessite une intervention avant qu'il ne soit trop abimé

De surprises en surprises pour la restauration de l'église :



Je vous ai expliqué dans un récent bulletin que les travaux avaient pris du retard à cause de la Covid, puis à cause de la découverte sous le décor actuel des murs de motifs peints plus anciens tout en haut de la nef au dessus du portail d'entrée. Les travaux ont encore pris du retard avec des désordres, trous et fissures en haut de la nef, beaucoup étaient dus à l'ancienne charpente en bois de l'église, plus basse que l'actuelle. Cette charpente était soutenue par des poutres dont les bouts inclus dans les murs étaient complètement pourris. De plus une statue de St Jean Baptiste en bois polychrome du 17^{ème} siècle s'est avérée en bien piteux état avec un pied cassé et donc la nécessité de la faire restaurer au plus vite.

Fort heureusement l'Arema a décidé de compléter les 30 % de subventions que nous pouvions obtenir auprès du Conseil départemental. Merci à l'équipe de l'Arema qui permet ainsi sa restauration.

La décision a été prise :

- ✓ Conformément à ce que nous demandait l'Architecte des bâtiments de France, de restaurer une partie des décors peints en haut de la nef,
- ✓ De faire revenir l'entreprise Correa pour consolider le haut des murs de la nef.
- ✓ De faire restaurer la statue de Saint Jean Baptiste

Saluons le travail de restauration de peintures d'Edith Garrigues et Janush, juchés en haut de l'échafaudage, à faire un travail de précision au pinceau : pas toujours facile avec le froid et l'humidité !

De nouveaux projets pour la commune : la maison Pesteil

Nous vous indiquions dans le précédent bulletin que la commune - après avoir acquis cette maison de village à un prix raisonnable - faisait procéder à une estimation des travaux nécessaires et une estimation des financements possibles.

Plusieurs scénarios ont été étudiés :

- Réalisation d'un seul logement : effectivement le cout des travaux serait plus modique mais le total des subventions possibles plafonnerait entre 20 et 25 %
- Réalisation d'un espace mutualisé au rez de chaussée pour les associations du village, et d'un logement avec entrée indépendante au premier et au second étage : dans ce cas les aides possibles pourraient s'élever entre 70 et 75 %

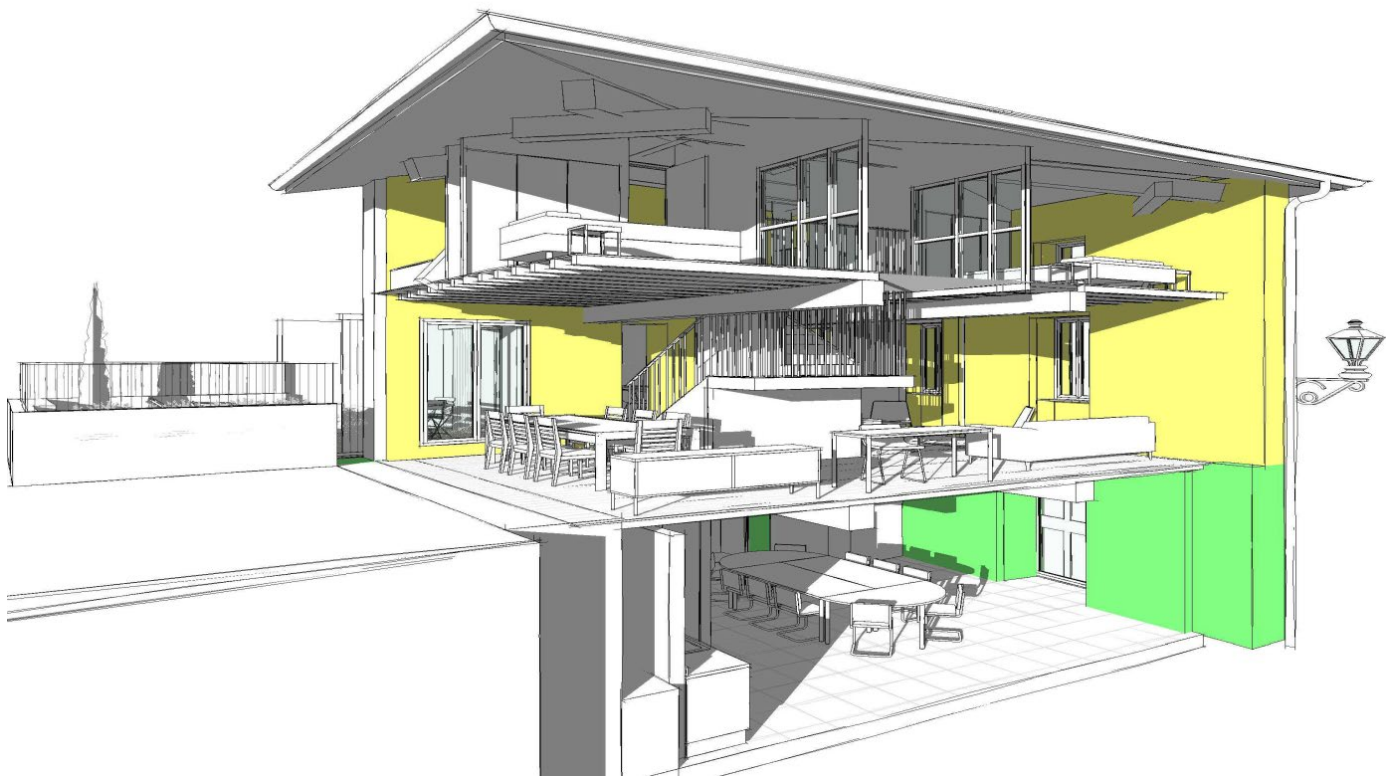
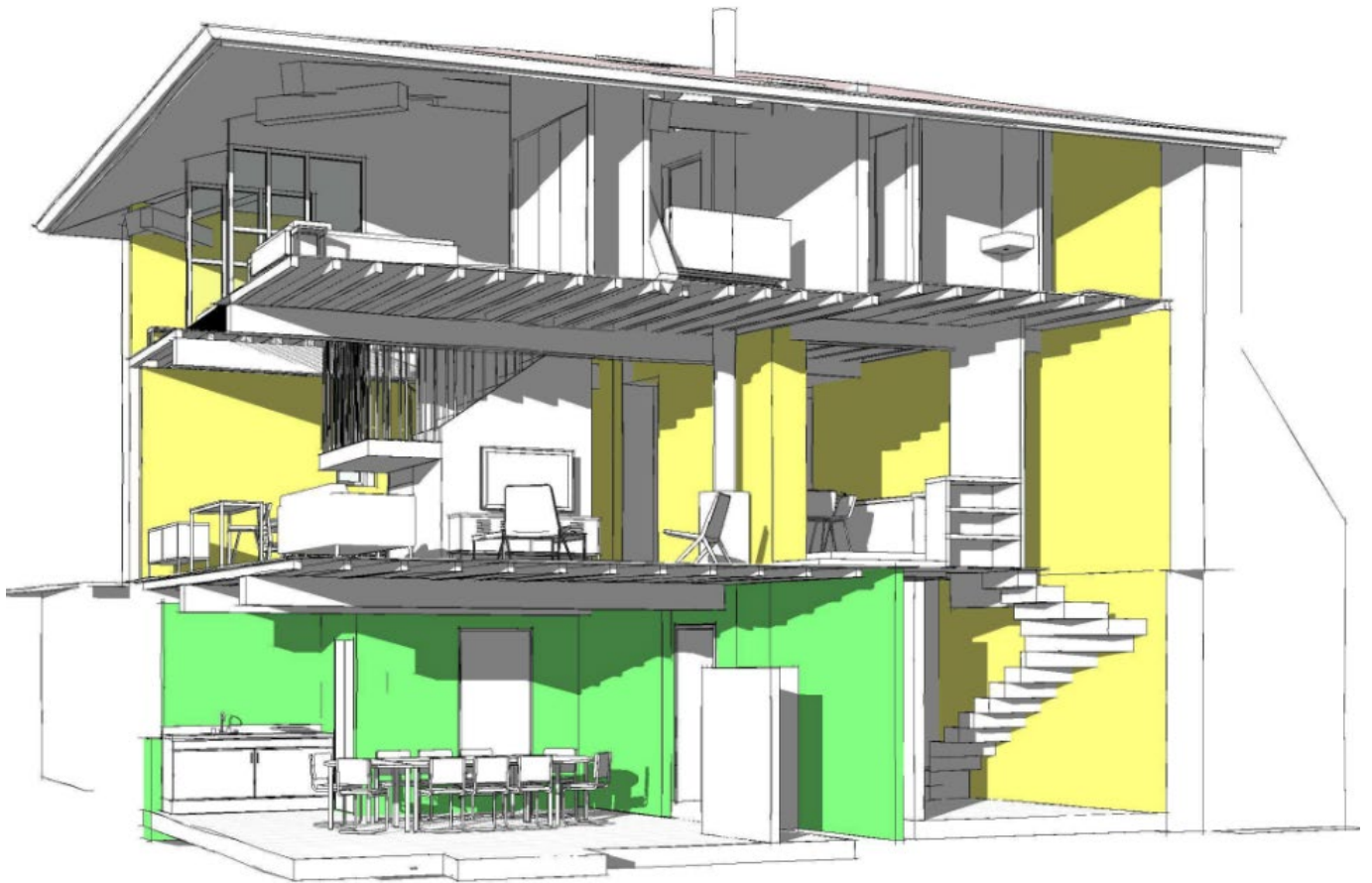
Cette seconde solution a été retenue et notre architecte maître d'œuvre : Patricia Benazet a fait plusieurs propositions d'aménagement dont une a été retenue par le conseil municipal, et elle a chiffré une première estimation des travaux nécessaires.

Le total des travaux s'élève à 316 400 € et le montant des subventions auxquelles la mairie pourrait prétendre à 261 872 €. Le reste à charge de la commune s'élèverait donc à 71 247 €.

Ces investissements paraissent énormes : c'est une première estimation a priori maximale afin de constituer les dossiers de demande de financement. L'estimation sera affinée par les devis des artisans qui seront sollicités par un marché par lots que doit lancer notre architecte.

Nous sommes en train de déposer toutes les demandes de financement, et nous ne commencerons les travaux qu'après l'accord de permis et les notifications de subvention, soit en principe cet automne.

Vue en coupe de la maison depuis la rue



Vue en coupe de la maison au côté montant

La dernière réunion du Conseil a été consacrée -comme tous les ans à la même époque- à l'approbation du compte administratif de l'année 2020 et au vote du budget 2021

Compte administratif 2020 :

Cette année 2020 marquée par la Covid a vu beaucoup de retard dans les travaux prévus.

En fonctionnement pour 2020 les recettes se sont montées à 155 755.34 €, les dépenses à 93 920,66 € ce qui donne un résultat positif de 61 834.68 €

Nos principales dépenses :

- Les charges de personnel : 20 673.70 €
- Les indemnités élus : 17 347.02 €
- Les charges sociales : 5 230.10 €
- Les dépenses d'entretien et de petit équipement : 8 699.22 €
- Les charges eau, électricité : 5 486.56 €
- L'attribution de compensation à la Communauté de communes : 4 932.36 €
- Les écoles : 2 304 €
- Les subventions aux associations : 2 300 €

Ces dépenses sont couvertes par :

- Les impôts locaux : 27 462 €
- Les dotations de l'Etat : 31 791.51 €
- Les différentes attributions et compensations : 4 144 €
- Le revenu des immeubles : 12 383.28 €
- Les versements de la Communauté de communes : 6 569 €
- L'indemnité annuelle que nous doit le SMECTOM en fonction des tonnages enfouis à Berbiac : 70 978 €

En investissement pour 2020 les dépenses se sont montées à 159 314. 97 € et les recettes à 56 120.37 € ce qui donne un résultat négatif de 103 194.60 €

Si l'on additionne le résultat fonctionnement cela donne un résultat global négatif pour 2020 de – 41 359.92 €, mais si l'on totalise avec les résultats positifs des années antérieures, cela nous donne un résultat de clôture 2020 positif à + 137 329.78 €

Les principales dépenses d'investissement 2020 ont porté sur :

- Les travaux de l'église : 57 935.14 €
- Les travaux de voirie sur 3 années : 55 569.59 €
- L'achat de la maison Pesteil avec les frais de notaire : 16 719.28 €
- Les frais de rénovation du logement de l'ancienne école : 12 948.02 €

Les recettes d'investissement 2020 proviennent de :

- Subventions pour l'église : 18 765.58 € (reste à rentrer 90 564.61 €)
- Subventions pour la voirie : 15 861.62 € (reste à rentrer 20 235.73 €)
- Fonds commun TVA : 13 159.84 €

Les retards dans la réalisation des travaux à cause de la Covid expliquent que toutes les subventions ne soient pas rentrées, ce qui génère un résultat négatif en investissement.

Ce compte administratif identique au compte de gestion présenté par la trésorerie a été approuvé à l'unanimité par le conseil municipal.

Fixation des taux de taxes locales pour 2021 :

Grande nouveauté en 2021, le disparition de la taxe d'habitation remplacée par la part du département de la taxe sur le foncier bâti, ce qui porte à 28.19 % la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti reste à 60.60 %. **Il n'y aura donc aucune augmentation de taux des taxes pour les contribuables, même si la base fiscale évolue.**

Budget 2021 :

La section fonctionnement s'équilibre à 291 335.78 € ; et la section investissement à 399 574.31 € grâce à la couverture du déficit d'investissement par la section fonctionnement de 74 712.31 € et un virement de la section fonctionnement de 158 568.28 €.

Les dépenses de la section fonctionnement sont semblables à celles de l'année écoulée avec un petit peu plus de frais de scolarité pour les enfants du primaire (et on s'en réjouit !) et des recettes de fonctionnement quasi identiques. Tous les chiffres sont disponibles en mairie

Les dépenses de la section investissement sont ambitieuses :

- 105 000 € sont nécessaires pour terminer l'église
- Nous prévoyons 150 000 € pour démarrer les travaux sur la maison Pesteil
- La rénovation du chauffage de la salle des fêtes plus l'isolation du plafond est prévue pour un montant de 14 000 €
- Pour la voirie communale et les chemins ruraux, nous faisons une prévision de travaux de 25 244 €

Elles seront couvertes en partie par la section de fonctionnement et par :

- Les subventions non touchées en 2020 : soit 90 564.61 € pour l'église et 20 235.73 € pour la voirie
- Un début de versement de subventions de 20 000 € pour la maison Pesteil
- Une subvention de 6 000 € pour la salle des fêtes
- Un reliquat de subvention de 4 042 € pour le logement de l'école

Ce budget 2021 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal.

Par ces temps de confinement une seule association a pu continuer ses activités : les potagers du Parc puisque tout se passe à l'extérieur et en nombre de personnes très restreint
Voici leur message accompagné de quelques photos :

"Les potagers du parc" association créée en 2014 dans le parc du château proposait des parcelles individuelles jusqu'en 2016 avant de marquer une pause par manque d'adhérents.

En 2019 l'espace s'est transformé en un jardin partagé. Nous voulions créer du lien à travers une activité conviviale de plein air et partager nos expériences en matière de jardinage en mettant en valeur un espace non utilisé de Manses.

Nous sommes actuellement 7 familles adhérentes à travailler sur une parcelle commune de 1500 m² comprenant un jardin individuel.

En février 2020 nous avons préparé un repas pour les habitants avec les légumes du potager et des plantes sauvages. Nous regrettons de n'avoir pas pu le réitérer cette année. D'autant que nous voulions faire goûter nos belles patates douces, grande nouveauté du jardin.

Nous cultivons également des pommes de terre, haricots tarbais et courges.

Début 2021, nous avons créé un jardin conservatoire comprenant 90 arbres fruitiers que nous avons greffé en 2020 grâce à l'expérience et aux conseils d'Aurélien. La plantation a été agrémentée d'une rangée de 25 plants de cassis.



Plantation en 2021 d'un fruitier greffé



Ajout d'un rang d'oignons au milieu des portes greffes



Apprentissage de la greffe



Récolte des pommes de terre

Déchets ménagers

- ❖ **N'oubliez pas de trier vos déchets !** Et n'oubliez pas de vous approvisionner régulièrement en sacs jaunes à la mairie !
- ❖ **Rappel :** les sacs jaunes doivent être déposés **le dimanche soir seulement** et contenir exclusivement des emballages ménagers, bouteilles plastiques, boîtes de conserve vides, bricks, cartons et cartonnettes...
- ❖ Sont interdits tous les papiers (vous avez un conteneur de papier au dessus de la salle des fêtes), tout ce qui est en verre (vous avez un conteneur pour le verre) et bien sûr tout ce qui est ordures ménagères !!!
- ❖ **La déchetterie est ouverte désormais en continu toute la journée de 7h à 18h30 du lundi au vendredi ainsi que de 9h à 12h et 13h30 à 18h30 le samedi pour recevoir les encombrants, les meubles, les vieux appareils électroménagers, la ferraille, les gravats... qui ne sont pas collectés par le camion poubelle.**
- ❖ Une seule solution pour les putrescibles : **le compostage** ! Pour les rares Mansois ou Mansoises qui ne le feraient pas encore, 2 solutions : composter dans votre jardin ou alors utiliser le composteur partagé qui se trouve dans le haut du village en face du jardin de Marie Rose Savelli, en face de l'église. Vous n'avez pas de composteur ? Adressez vous à Fanny à la Communauté de Communes au 06 18 23 28 42

Enquête publique pour le PLU intercommunal

La communauté de communes nous prie de vous informer du déroulement de l'enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui aura lieu du 17 mai au 18 juin.

Vous pouvez consulter tous les documents, le zonage, et le règlement

- Sous format papier et numérique à la mairie de Mirepoix, la mairie de Rieucros, la mairie de Lérans et à la communauté de communes
- Sous format numérique <https://www.registre-numerique.fr/PLUI-pays-mirepoix-carte-communale-besset>

Les commissaires enquêteurs seront présents pour vous recevoir aux lieux et dates suivantes :

CCPM MIREPOIX : les 17/05, 26/05, 02/06, 12/06, 17/06 de 9 à 12 h et de 14 à 17 h

Mairie de BESSET : le 26/05 de 9 à 12 h et le 12/06 de 14 à 17 h

Mairie de LERAN : les 17/05, 02/06, 17/06 de 14 à 17 h et le 12/06 de 9 à 12 h

Mairie de RIEUCROS : les 17/05, 02/06, 17/06 de 9 à 12 h et le 26/05 de 14 à 17 h.

N'hésitez pas à consulter les documents et à faire part de vos observations et requêtes sur les registres papier déposés aux 4 lieux d'enquête, ou sur les registres d'enquête numérique ou par courrier à l'attention de la commission d'enquête CCPM 1 chemin de la Mestrise 09500 Mirepoix

LES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

N'OUBLIEZ PAS DE RESERVER CES DEUX DATES : LES DIMANCHES 20 ET 27 JUIN 2021

Pour les (rares) Mansois qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales, il est encore possible de vous inscrire jusqu'au vendredi 14 mai 2021 : vous présenter en mairie avec un titre d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile

N'oubliez pas le site de la commune www.manses.fr pour y retrouver un maximum d'informations ainsi que la rubrique contact